

CHEQUES PMA-CONSULTANCE

Késako ?!

Vous êtes une association ?

Votre objectif est de lutter contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale ?

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour votre comptabilité ou vos outils informatiques, besoin de conseils juridiques, etc. ?

Alors, vous avez droit à des chèques-consultances à utiliser auprès d'une agence conseil !

Renseignez-vous auprès d'Action Vivre Ensemble !

PMA-Consultance est une initiative de l'asbl ACTION VIVRE ENSEMBLE. Celle-ci met à la disposition des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des consultances techniques ou institutionnelles afin de renforcer et de dynamiser leur action.

OBJECTIFS

ACTION VIVRE ENSEMBLE met **gratuitement** à la disposition de l'association un chèque d'un montant variant entre 125€ et 625€ maximum. Une tranche de 125€ équivaut à environ 2H30/3h00 de prestation d'un consultant. L'intervention est assurée par une des agences-conseil avec lesquelles Vivre Ensemble a passé une convention (VOIR ci-dessous). Cet appui vise à soutenir et consolider les associations, acteurs indispensables de la société civile. A travers les consultances, l'objectif de **PMA-Consultance** est aussi de révéler les difficultés et les défis du milieu associatif et d'alimenter une réflexion collective sur ces enjeux.

ASSOCIATIONS VISEES - Qui peut en bénéficier ?

Le projet vise de manière prioritaire les associations actives sur le terrain en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agit de PMA (Petites et Moyennes Associations) travaillant pour la promotion et la réalisation effective des droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

PROCEDURE - Comment en bénéficier ?

Les associations désireuses d'obtenir une consultation gratuite auprès de conseillers spécialisés doivent **prendre contact avec l'animatrice ou l'animateur régional de leur province qui leur fournira un formulaire à compléter (Doc PMA 1-2)**. Elles doivent ensuite contacter une des agences conseils avec lesquelles nous collaborons (VOIR ci-dessous) pour cerner de manière précise leur demande et réaliser avec elle un devis. Le formulaire de demande d'appui (**accompagné du devis de l'agence conseil**) doit ensuite être transmis au centre régional de l'ACTION VIVRE ENSEMBLE qui donnera sa réponse dans le mois qui suit. Celui-ci tient également à disposition des associations des informations complémentaires concernant les compétences précises de chaque consultant. Une fois la demande acceptée, l'association reçoit le chèque par la poste. Celui peut alors être utilisé, dans un délai de 6 mois, pour rémunérer la consultance de l'agence-conseil. Une fois la consultance réalisée, l'association est invitée à rendre un petit formulaire d'évaluation (PMA3).

VIVRE ENSEMBLE

Vivre Ensemble est une association de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale présente en Wallonie, à Bruxelles et en région germanophone. Depuis de nombreuses années, elle vise à faire connaître et à tisser des liens de solidarité avec les associations actives pour promouvoir les droits des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Trois axes de travail :

■ **Sensibiliser l'opinion** publique aux problèmes de pauvreté et d'exclusion chez nous, par un travail d'éducation permanente. C'est le travail de Vivre Ensemble Education ASBL, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

■ **Soutenir financièrement**, techniquement, et favoriser la mise en réseau d'associations travaillant en faveur des droits économiques, sociaux et culturels des personnes en situation de pauvreté, notamment :

- droit à la formation (projets d'écoles de devoirs, d'alphabétisation, de formation professionnelle...)
- droit à un logement décent (maisons d'accueil, comités de « sans abris »...)
- droit au « vivre ensemble » (projets interculturels, d'animation de quartier...)

C'est le travail d'Action Vivre Ensemble ASBL. Chaque année, un montant d'environ 350.000 € est réparti entre +80 initiatives. Une petite partie de ce montant est affecté aux Chèques-consultance.

La Campagne d'Avent, préparant à Noël, est un des temps forts d'Action Vivre Ensemble qui permet de rassembler des fonds pour soutenir les associations.

■ **Interpeller les pouvoirs publics** pour rendre effectifs ces droits et pour agir sur les causes du « mal-développement » de notre société. Via la participation dans les réseaux, tels que le Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté et le Réseau Justice Fiscale.

LES SERVICES PROPOSES PAR LES AGENCES CONSEIL

Les Agences-Conseil offrent un nombre important de services. **Vous trouverez ci-dessous ceux pour lesquels vous pouvez introduire une demande de Chèques Consultance.**

Etudes de faisabilité : élaboration de projets, définition des objectifs, marché, porteur de projet, planning, stratégie, seuil de rentabilité, ressources, filières...

Conseils juridiques : droit social et commercial, statuts, droit des ASBL, dissolution et liquidation, responsabilités des administrateurs, activités autorisées, obligations légales, règlement de travail, statut du personnel, droit de la sécurité sociale et du travail...

Dossiers de financement : demandes de crédits, de subsides, sponsorisation, dons, projection sur trois ans...

Comptabilité : outil de gestion, plan comptable, compte de résultats, intro aux logiciels, conseils et contrôle, passage à la comptabilité en partie double, fiscalité, formations...

Gestion financière : plan de trésorerie, plan financier, plan d'investissement, bilan, interprétation, élaboration et contrôle budgétaire, formations...



Gestion du personnel : secrétariat social, droit social, contrats de travail, calcul des salaires, lois sociales, barèmes, budget des salaires, aides à l'emploi, aide au recrutement...

Organisation : audit social, répartition des tâches et responsabilités, organigrammes, gestion participative, évaluation, implication et progression, qualité totale...

Informatique : audit, conseil et assistance, élaboration d'outils et de base de données.

COORDONNEES DES AGENCES-CONSEIL AVEC LESQUELLES NOUS COLLABORONS DANS LE SYSTEME DES CHEQUES-CONSULTANCE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⊙ Step Entreprendre
Rue de Steppes 24
4000 Liège
Tél : 04/227.58.89
Courriel : d.stevens@stepentreprendre.be
Site web : www.stepentreprendre.be
⊙ BOUTIQUE DE GESTION (Bruxelles)
Rue Josaphat 33,
1210 Bruxelles
Tél : 02/219.89.84 - Fax : 02/217.67.10
Courriel : info@boutiquedegestion.be
Site web : www.boutiquedegestion.be
⊙ BOUTIQUE DE GESTION (Namur)
Rue Henri Lecocq 47, Bte 1
5000 Namur
Tél : 081/26.21.58 - Fax : 081/26.21.57
Courriel : info@boutiquedegestion.be
Site web : www.boutiquedegestion.be | <ul style="list-style-type: none">⊙ CREDAL CONSEIL
Einstein Business Center
Parc scientifique de Louvain-la-Neuve
Rue du Bosquet, 15A
1435 Mont-Saint-Guibert
Tél : 010/48.33.50
Fax : 010/48.33.59
Courriel : conseil@credal.be
Site web : www.credal.be
⊙ SAW-B (Solidarité des alternatives
Wallonnes)
42/6 rue Monceau-Fontaine
6031 Monceau-sur-Sambre
Tél : 071 53 28 39
Fax : 071 53 28 31
Courriel : info@saw-b.be
Site web : www.saw-b.be
⊙ Maison des Associations et du Volontariat
Une initiative de l'ASBL Quartiers de Vie
Route de Marche, 72 - 6600 Bastogne
Jean-Paul Weles
061/41.58.67 - 0493/65.41.32 |
|--|---|

POUR EN SAVOIR PLUS OU POUR FAIRE UNE DEMANDE DE CHEQUES-CONSULTANCE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⊙ Contactez le bureau Vivre Ensemble de votre région

→ https://vivre-ensemble.be/-Contacts- | <ul style="list-style-type: none">⊙ Contactez au national :
Catherine Daloze
Rue du gouvernement provisoire 32
1000 Bruxelles
02/227.66.96

Site Web : www.vivre-ensemble.be |
|--|---|